



## Table ronde n°2

### La concertation avec les habitants dans l'élaboration du PLUi

- > Quels facteurs de réussite?
- > Quels questionnements ?



## 3 territoires pour 3 retours d'expérience

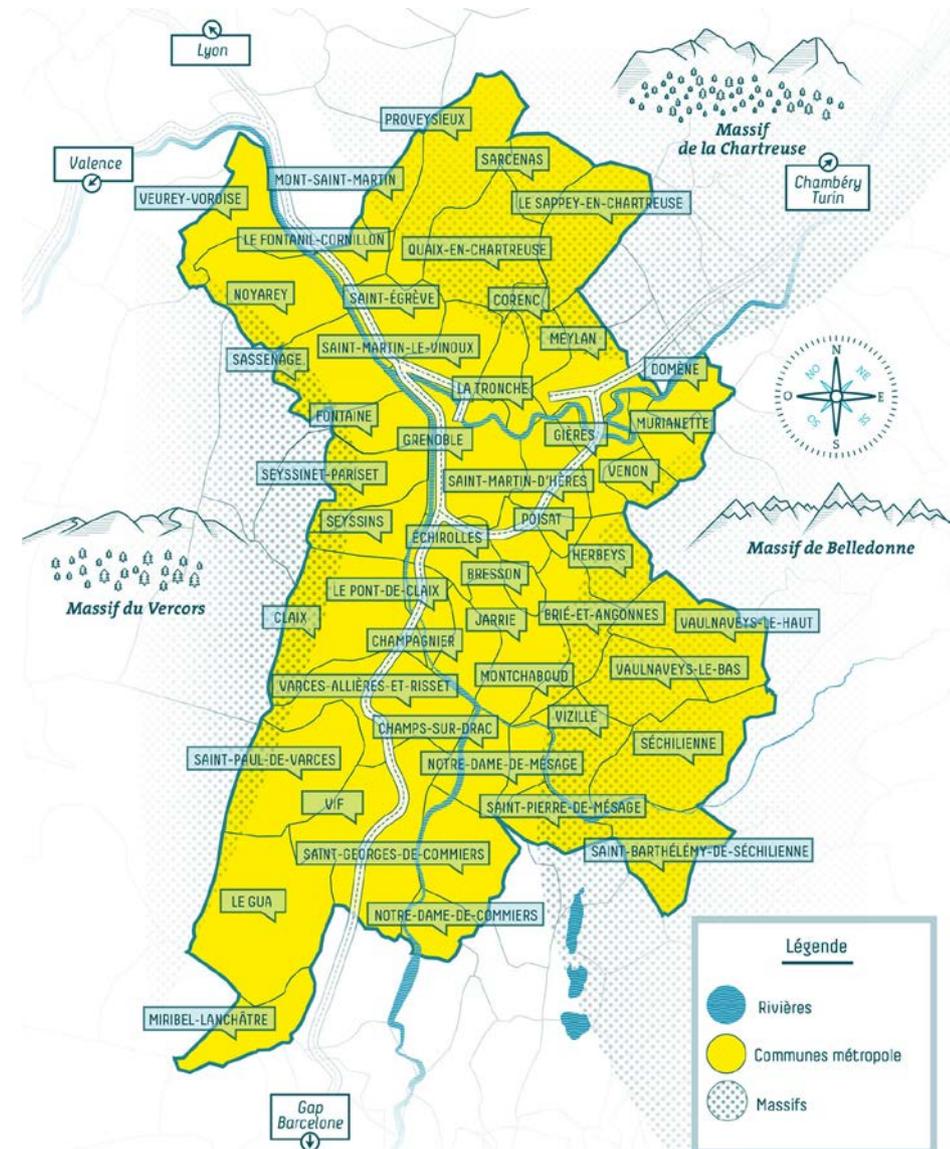
- Chambéry Bauges Métropole
  - Grenoble Alpes Métropole
- Communauté de communes Ambert Livradois Forez  
(PLUi Vallée de l'Ance)

## Grenoble-Alpes Métropole

- 49 communes et 450 000 habitants
- Onzième agglomération française
- 2<sup>ème</sup> métropole de Auvergne-Rhône-Alpes

### Une intercommunalité jeune sur un nouveau territoire

- 1994 : Naissance de la **communauté de communes**
- 2000 : Grenoble-Alpes Métropole adopte le statut de **communauté d'agglomération**.
- 2004 : L'intercommunalité passe à **27 communes membres**.
- 2014 : **Fusion** de la communauté de communes du Balcon sud de Chartreuse, de la communauté de communes du Sud Grenoblois et de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole (**49 communes**).
- 2015 : Grenoble-Alpes Métropole prend le statut de **métropole** au 1er janvier 2015



## Grenoble-Alpes Métropole, le PLUI où en est t'on ?



### Élaboration du projet

- 6 novembre 2015 : délibération du conseil métropolitain prescrivant l'élaboration du PLU Intercommunal
- De Novembre 2015 à octobre 2016 : travail sur le (PADD)
- En octobre et novembre 2016 : débat sur les orientations générales du PADD dans chaque Conseil municipal, en conférence des maires puis en conseil métropolitain (décembre 2016)
- De début 2017 à mars 2018 : traduction réglementaire (zonages, règlement et orientations d'aménagements et de programmation)

### Finalisation du projet

- Juin 2018 : arrêt du projet de PLU Intercommunal en conseil métropolitain
- Octobre/décembre 2018 : consultation des personnes publiques associées et avis des Conseils municipaux
- sur le projet de PLU Intercommunal arrêté
- Février 2019 : enquête publique
- Juin 2019 : approbation du PLU Intercommunal en conseil métropolitain

- **Décembre 2016** : Débat sur le PADD en conseil métropolitain
- Été 2015 – fin 2017 : Réalisation des différents diagnostics
- Janvier – Octobre 2017 : écriture du socle réglementaire
- Janvier 2016 – Juin 2018 : Travail technique en commune (diagnostics, spatialisation PADD, traduction réglementaire)

## PLUI et concertation, enjeux et atouts

### Des enjeux :

- Une **Métropole jeune** (CA → métropole en 2015, fusion d'intercommunalité récente)
- **Un territoire riche de sa diversité** (cœur urbain, zones rurales, Métropole montagne)
- **L'urbanisme**, une compétence intercommunale récente

### Des atouts :

- Des **pratiques anciennes** de participation citoyenne sur le territoire
- Une **vice-Présidente** à la Participation Citoyenne à la Métropole
- Une **délibération cadre** sur la participation votée le 06 novembre 2015

## Une démarche volontariste et ambitieuse

### Des objectifs de concertation ambitieux

1. Des modalités de concertation bien **plus ambitieuses** que les **prescriptions réglementaires**
2. L'engagement que ces modalités constituaient un « **socle** » et que le **dispositif mis en place serait encore plus important**

### Des moyens volontaristes

- Le recrutement d'un **chargé de mission dédié** à 80% à la concertation
- Un plan de concertation et des modalités inscrites dans la délibération résultant d'un **long processus** de réflexion
- Le choix de recruter une **AMO Concertation-communication** (trois ans)

## La délibération du 06 novembre 2015

### L'information du public

- La mise à disposition de **dossiers de concertation** actualisés à l'issue des phases clés de l'élaboration du PLUi consultables en mairies et au siège de Grenoble-Alpes Métropole
- Une information sur le **site Internet** de la Métropole
- Des articles dans le **bulletin d'information** de la Métropole
- Des **panneaux d'information** sur l'élaboration du PLUi seront exposés au siège de Grenoble-Alpes Métropole et mis à disposition de chaque commune.

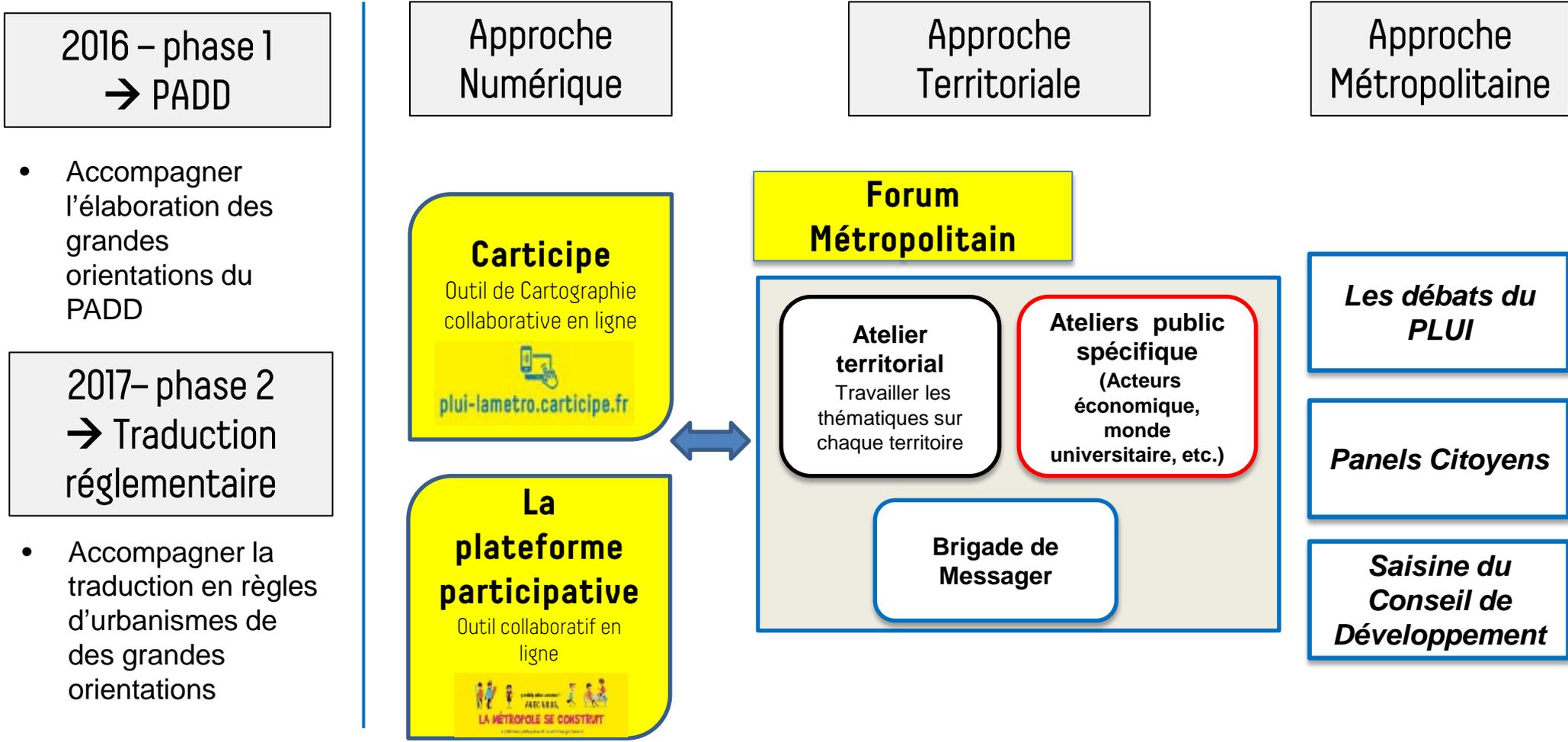
### L'association du Conseil de Développement de la Métropole

- Le Conseil de développement de la Métropole sera saisi concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et sera invité à produire une contribution.

### La participation du public

- Au moins deux **réunions publiques à l'échelle de la Métropole**
- Au moins cinq **réunions publiques dans chaque territoire** (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud et Grand Sud)
- Au moins **cinq conférences-débats thématiques** (habitat, déplacements, économie...) à l'échelle de la Métropole
- La mobilisation d'au moins un **panel d'habitants** tirés au sort selon des critères de représentativité (sexe, âge, localisation géographique...) invité à produire une **contribution alimentant l'élaboration du PLUi**
- La possibilité laissée au public de formuler ses observations et propositions : dans des registres disponibles en mairie et au siège de Grenoble-Alpes Métropole, par courrier et via la page dédiée au PLUi sur le site Internet de la Métropole

## Deux phases et trois échelles



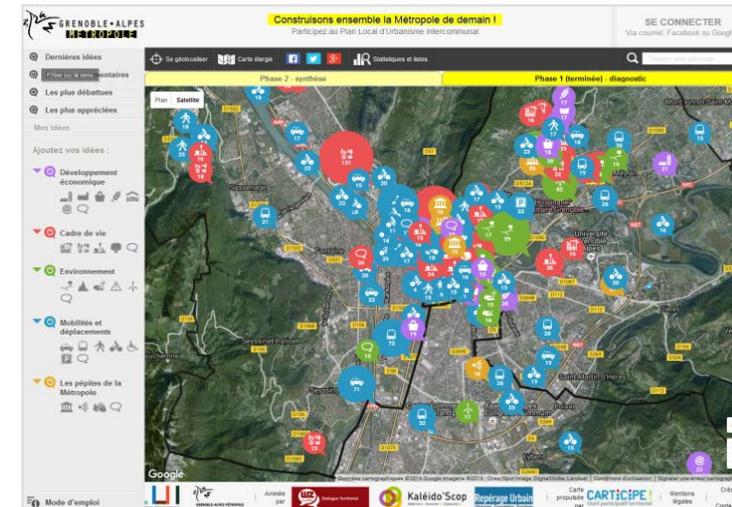
## Une démarche mêlant numérique et territorial

### Au niveau de Numérique :

- **Carticipe** : une cartographie collaborative en ligne du territoire.
  - Déposer sa contribution sous la forme d'une bulle
  - Commenter – voter pour/contre les autres contributions

### Au niveau territorial

- **Des ateliers territoriaux** : Ateliers publics par territoire
  - 18 ateliers entre 2016 et 2017
- **Des ateliers spécifiques** : Ateliers dédiés aux acteurs
  - Une 10ème d'atelier
- **Les brigades de messagers** : envoyés avant chaque ateliers sur les marchés/fêtes de quartiers pour :
  - Communiquer sur la démarche du PLUi
  - Annoncer la date de l'atelier
  - Équiper de tablette connecté ils généreraient des contributions carticipe en directe



### Au niveau de la Métropole :

- **Des forums Métropolitains** : rythmant la démarche
- Deux saisines du conseil de développement

## Une synergie entre les deux approches

- **Mêmes questions** posées sur Carticipa et en atelier.
- Objectif des ateliers : **produire des contributions carticipa**
- Les contributions sont déposés sur Carticipa via des adresses mails dédiées : espace de **CR collectif et interactif**

Carticipa



Ateliers

## En 2016 - PADD

- Contribuer sur les grandes thématiques du PADD

Mobilités et déplacements

Cadre de vie

Economie

Environnement

Pépites

1481	2012	1427	15 034
<i>Inscrits</i>	<i>contributions</i>	<i>commentaires</i>	<i>Votes</i>

## En 2017 – traduction réglementaire

- Contribuer sur les grands enjeux de la traduction réglementaires

### Habitat et consommation de l'espace

- Comment limiter la consommation de l'espace tout en accueillant de nouveaux logements ?

### Polycentralité

- Comment renforcer les centres de quartiers, de faubourgs et de villages ?

### Paysage et environnement

- Comment mieux valoriser l'environnement, les paysages et la biodiversité dans la métropole

### Économie :

- Comment préserver nos commerces de proximité ?
- Comment rendre nos zones d'activités agréables et attractives ?

### Mobilité – stationnement

- Comment favoriser l'usage des modes doux dans nos mobilités de proximité ?
- Comment adapter l'offre de stationnement aux différents contextes locaux ?

### Risques et résilience

- Les risques naturel et technologique sont là, comment vivre avec ?

## Mobiliser les publics en diversifiant les outils

### Des panels de citoyen tirés aux sorts

- **Tirage au sort de 50 métropolitain.e.s**
- Ils sont invités à travailler **sur trois samedi** entiers
  - 1<sup>er</sup> samedi : formation
  - 2<sup>ème</sup> samedi : formation complémentaire sur la base des demandes des panelistes
  - 3<sup>ème</sup> samedi : rédaction de l'avis à huis-clos
  - Restitution de leurs avis devant les Élus du territoire
- **Deux panels réalisés** pour le PLUI :
  - sur l'habitat en 2016,
  - sur les centre Bourg en 2017



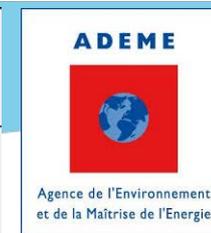
### Les débats du PLUI : Conférence-débat Grand-Public

- Raccrocher l'élaboration du PLUI aux grands enjeux de sociétés (habitat, économie, mobilité, paysage, risques)
- Un panel d'intervenants diversifiés
- Des conférences accessible en streaming
- **Des conférences inversées** :
  - Les participants ont 20 minutes pour produire par tables, les questions qu'ils aimeraient poser aux intervenants



# CLUB PLUi Auvergne-Rhône-Alpes

Troisième séance - Mardi 03 Octobre 2017



## Des supports d'informations nombreux et diversifiés

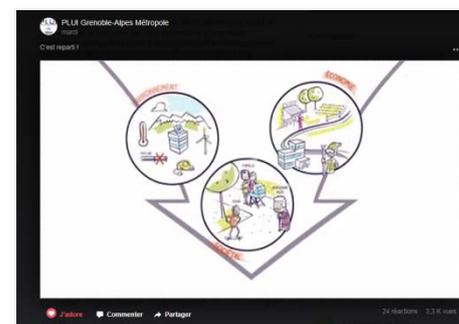
### Des supports papier :

- Un **chartre graphique** dédiée à la concertation du PLUI
- Un **cahier de concertation**, des panneaux d'informations dans chaque commune
- Un **supplément du magazine Métropole** dédié au PLUI et au PADD
- Production de nombreux « **goodies** » (marque page, etc.)



### Une communication numérique :

- Création d'une page dédiée sur la plateforme participative de la Métropole
- Des **vidéos pédagogiques** sur le PLUI et les orientations du PADD
- Une **page facebook** dédiée au PLUI



## Comment passer de la concertation à l'intégration dans le PLUi ?

### Une forte présence de l'équipe du PLUi

- Présence des référents urbaniste à chaque atelier
- Préparation des contenus en équipe

### Des conclusions clairement formulées

- Trois avis issus de la première phase de concertation (sur le PADD)
- Des avis transmis dans une version technique à la Métropole durant la phase d'écriture du PADD puis maquetés pour diffusion
- Une présentation des avis auprès des élus (conférence territoriale) et des techniciens (ateliers des urbanistes)
- **Pour 2017 :**
  - Un avis citoyen pour chacun des 6 territoires - compilés dans un avis Métropolitain
  - Transmission pour janvier 2018

